

Très sensible aux sons, l'animal tend l'oreille pour réaliser l'acte de reconnaissance. L'être humain, sous ce rapport beaucoup moins bien équipé par la nature, s'appuie lui aussi sur le sens de l'ouïe. Organisés, les sons reflètent le monde intérieur de celui qui les émet. L'auditif constitue donc un facteur important de la création littéraire, le rythme – bien que défini différemment par les époques, les esthétiques et les créateurs – étant une valeur importante ou même primordiale. La réception de l'œuvre s'appuie bien souvent sur la recherche de reprises sous des formes variées, on est sensible aux formes déjà connues qui constituent des jalons structurant autant le texte que sa lecture. Répétitions, parallélismes, gradations, énumérations, anaphores, épiphores, euphonie, symétrie, asymétrie, etc. sont au cœur de l'organisation auditive, celle-ci participant considérablement à la construction des personnages, de l'atmosphère, etc. Il y a encore un autre auditif, qui vient de la nature. Saisi par la description ou enfermé dans une entité organisée d'une façon particulière, il cocrée le temps autant que l'espace, le psyché autant que le physique. La première littérature étant orale, la valeur de l'auditif reste au cœur de toute création/réception. Le recours à l'auditif – dans les deux domaines – est donc le procédé le plus naturel, qui n'exige aucune justification. Quel auditif est-il repérable dans les textes soumis à l'examen par les auteur.e.s des numéros 25 et 26 de *Cahiers ERTA* consacrés à ce qui est audible ? Je vous invite à plonger dans une aventure les yeux fermés.

EWA M. WIERZBOWSKA